

**AMITIE ET NATURE**  
**4 bd Robert Maurice**  
**42100 SAINT ETIENNE**

## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21/10/2021**

*Début de séance 19h*

*Au nom du Club Amitié et Nature, je vous remercie pour votre présence à cette Assemblée Générale.  
Merci aux membres du Conseil d'Administration, du bureau et tous les adhérents qui, tout au long de cette l'année difficile ont continué à faire vivre le club.*

*Bienvenue aux nouveaux adhérents.*

*Merci à Monsieur Lionel FAURE directeur du Comité FSGT de la Loire pour sa présence à cette A.G. et au Comité Départemental Olympique de la Loire pour son soutien financier.*

*Merci à la Municipalité de Saint Etienne pour l'octroi de la subvention à notre club*

### **RESULTATS DES EMARGEMENTS**

*Nombre d'adhérents : 58*

*Nombre de votants : 40*

*Nombre de pouvoirs :*

*Le quorum étant atteint, si personne n'a rien à ajouter, je vous propose de commencer cette réunion.*

***La séance se déroulera suivant l'ordre de la convocation.***

*I - Rapport Moral*

*II - Rapport Financier*

*III - Rapport d'Activité*

*IV - Élection des membres du conseil d'administration*

*VI - Pour terminer, nous marquerons la fin de notre réunion avec le verre de l'amitié.*

## **RAPPORT MORAL 2020 / 2021**

### **RELATIONS ENTRE ADHÉRENTS ET CLUB**

*À cause de la situation sanitaire l'assemblée générale 2019/2020 a été annulée.*

*Cette année encore toutes les réunions et permanences se sont vues annulées. Cette situation a perturbé les échanges entre adhérents et les rapports de ceux-ci avec les responsables du club.*

*Le dernier conseil d'administration remonte au 5 mars 2020. C'est seulement fin août 2021 que nous avons repris les réunions de bureau.*

### **LES ADHÉSIONS**

*Pendant cette année compliquée nous avons compté 58 adhésions contre 108 pour la saison 2019-2020.*

*Nous avons vendu 8 Cartes découvertes.*

*Durant cette pandémie la FSGT n'a pas augmenté le prix des licences. Dans le même temps le club a accordé une réduction de 5 € à chaque adhérent lors du renouvellement de sa licence.*

## **LES ACTIVITÉS**

### **Tennis en salle**

*Faute de joueur, nous avons informé la ville de Saint Étienne que nous n'utilisons plus le créneau horaire au gymnase de Beaubrun.*

### **Base de loisirs de Saint Paul en Cornillon**

*Depuis janvier 2021 EDF propriétaire du site a résilié la convention avec une échéance de fin juin 2021. À cette date Amitié Nature et H2O ont définitivement quitté les lieux.*

*Ceci a entraîné la perte pour le club de 47 adhérents.*

### **Les randonnées et différentes manifestations**

*Le Rapport d'Activité rappellera la liste restreinte des différentes sorties réalisées avec des mesures sanitaires souvent très difficiles à appliquer.*

*De plus, depuis le début de cette pandémie toutes les manifestations organisées par l'OMSS, la ville de Saint Étienne ou organisées par le club n'ont pas eu lieu.*

## **INFORMATIONS 2021 SUR LE FORUM DU SITE**

*Vu le nombre de plus en plus important de licenciés utilisateurs du site, Bernard MOUTIN a envoyé par mail à tous les adhérents une explication très complète sur le fonctionnement et des différentes rubriques du forum.*

*Pour tous renseignements complémentaires, envoyez un message à l'adresse :*

**[amitie.nature42@gmail.com](mailto:amitie.nature42@gmail.com)**

*Rappel : Lors de l'établissement de sa licence chaque adhérent doit obligatoirement vérifier ou renseigner son adresse électronique auprès du secrétariat. Toutes les informations et convocations aux différentes assemblées se feront par courrier électronique.*

## **MAIRIE DE SAINT ETIENNE - NOUVELLE CONVENTION**

*La ville de Saint Étienne procède à mise à jour de la convention sur l'utilisation des salles de la Maison des Associations de Tardy.*

*La municipalité nous rappelle que nous utilisons une salle partagée avec d'autres associations et à ce titre ce local ne doit pas être personnalisé.*

*Actuellement nous sommes les seuls dans cette salle à avoir une ligne téléphonique, le responsable de la Mairie nous demande impérativement de résilier l'abonnement de cette ligne téléphonique et par voie de conséquence notre accès Internet avant fin décembre 2021.*

*Pour remédier à cette situation un peu brutale le conseil d'administration a décidé d'acheter un téléphone mobile. Ce portable est en service depuis le 30 septembre 2021, Il est confié à la secrétaire qui se charge de répondre à toutes les demandes de renseignements.*

**Numéro : 07 86 40 29 98**

*Parallèlement, le représentant de la gestion des locaux nous demande de changer le jour d'utilisation de notre salle de réunion et ce, à partir du 11 novembre 2021.*

*Nous devons donc tenir nos permanences et nos réunions aux mêmes heures mais **le mardi au lieu du jeudi.***

*Le nouveau programme et le site internet intègrent d'ores et déjà ces modifications.*

## **PROJETS ET OBJECTIFS 2021 /2022**

- Face à la diminution importante de l'effectif (base, covid etc.), il nous faut rechercher de nouvelles activités pour amener de nouveaux adhérents. Nous devons ainsi étudier toutes les propositions et initiatives qui peuvent nous aider à pérenniser le club tel que :

- Marche nordique.
- VTT
- Tester, évaluer et mettre au programme des randonnées à la ½ journée avec des distances différentes (5, 10 ou 15 km).

-Être présent aux différentes activités proposées par l'OMSS, la ville de Saint Étienne et du club (Sainté City Run, trail urbain, Sainté Sport, etc.).

**Cette année la Sainté City Run est le 11 décembre2021**

Pour cette animation le besoin en volontaires sera plus important encore cette année. Merci de cocher cette date sur votre agenda !

Responsable pour Amitié et Nature sera Albert Bisch.

-Dans la mesure du possible le club apportera sa participation financière pour les sorties de plusieurs jours, les journées à thème ou le repas des anciens.

*Pas de questions*

*Le Rapport Moral est adopté à l'unanimité*

*Le Président*

*La Secrétaire*

*Jean Baptiste ROCHE*

*Denise GRAVIER*